

**VILLETTE-LES-ARBOIS**

39600

Tél. : 03 84 37 47 38  
communedevillettelesarbois@orange.fr

COMPTE RENDU DE LA REUNION  
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 4 JUILLET 2020

Ordre du jour

- Installation du conseil municipal
- Election du maire
- Détermination du nombre d'adjoints
- Election des adjoints
- Charte de l'élu local
- Délégations du conseil au maire
- Délégations aux adjoints
- Indemnités de fonction du maire et des adjoints
- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

Secrétaire : Estelle Reverchon

La séance est ouverte à 9h30

1- Installation du conseil municipal

Présents : Reverchon Estelle, Lavocat Dominique, Foyet Mady, Sauldubois Marie-Noëlle, Girod Jean-Michel, Oncle Bernard, Tolle Eric, Amiet Pierre, Le Dû Thierry, Bridault Monique.

Absent excusé : Luc Louis, pouvoir à Eric Tolle.

2- Election du maire

Candidat : Bernard ONCLE

Elu à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour.

3- Détermination du nombre d'adjoints

La commune a la possibilité de disposer de 3 adjoints.

Les conseillers décident de fixer à 2 le nombre des adjoints.

4- Election des adjoints

1<sup>er</sup> adjoint

Candidate : Mady FOYET

Elue à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour

2<sup>e</sup> adjoint

Candidat : Jean-Michel GIROD

Elu à l'unanimité au 1<sup>er</sup> tour.

4- Charte de l'élu local

Après lecture de la charte, celle-ci est signée par chaque conseiller.

### 5- Délégation du conseil au maire

Cette mesure permet de simplifier la gestion des affaires de la commune et d'éviter au conseil municipal d'avoir à délibérer sur toutes les affaires.

Le maire rendra compte, lors des réunions obligatoires du conseil municipal, des décisions prises en vertu de cette délégation.

Le conseil donne délégation au maire, pour la durée de son mandat, de :

- prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés de travaux, de fournitures et de services qui peuvent être passés sans formalité préalable à hauteur de 5 000,00 €.
- décider de la conclusion et de la révision du louage des choses pour une durée n'excédant pas douze ans
- passer les contrats d'assurance
- prononcer la délivrance et la reprise des concessions dans les cimetières
- accepter les dons et legs qui ne seront ni de conditions ni de charges.

Le conseil autorise le maire à donner délégation aux adjoints, pour la réalisation de ces opérations en cas d'absence ou d'empêchement. Le maire devra prendre un arrêté déléguant sa signature.

### 6- Délégations aux adjoints

#### 1<sup>er</sup> adjoint

- Suppléance du maire en cas d'absence ou d'empêchement.
- Délégations :
  - . gestion des salles et des locations (maisons Grands Prés, appartements mairie)
  - . urbanisme
  - . communication : affichage, distribution des documents administratifs
  - . assainissement
  - . fleurissement

#### 2<sup>e</sup> adjoint

- voirie
- entretien des bâtiments communaux, cimetière, terrain de jeux
- gestion de l'employé communal
- forêt communale

### 7- Indemnités de fonction du maire et des adjoints

Les indemnités sont fixées à partir du barème donné par la nouvelle loi « Engagement et proximité » du 27 décembre 2019 (communes de moins de 500 habitants). Les conseillers à l'unanimité décident de fixer :

- l'indemnité du maire à 25,5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.
- l'indemnité pour chaque adjoint à 9,9 % de l'indice brut terminal de la fonction publique.

### 8- Désignation des délégués dans les organismes extérieurs

#### Délégués communautaires

Titulaire : Bernard ONCLE

Suppléante : Mady FOYET

SICTOM de la région de Champagnole (Syndicat Intercommunal de Collecte et de Traitement des Ordures Ménagères)

- Titulaire : Pierre AMIET
- Suppléant : Thierry LE DÛ

SIVOS d'Arbois (Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire)

2 titulaires : Dominique LAVOCAT, Estelle REVERCHON

SIE Arbois-Poligny (Syndicat Intercommunal des Eaux)

2 titulaires : Mady FOYET, Eric TOLLE

SIDEC (Syndicat mixte D'Energies, d'Equipements et de e-Communication du Jura)

Titulaire : Jean-Michel GIROD

Suppléant : Pierre AMIET

Association foncière de remembrement et environnement (« Ambroisie » et « Flavescence dorée de la vigne »...)

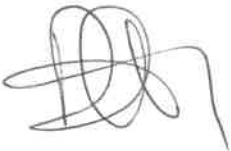
Titulaire : Pierre AMIET

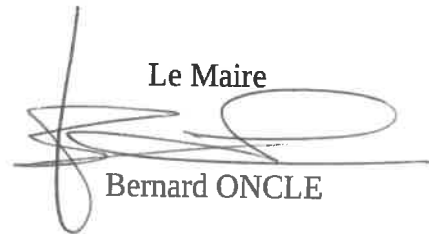
Correspondant « Défense »

Estelle REVERCHON

La Secrétaire de séance

Estelle REVERCHON



  
Le Maire  
Bernard ONCLE